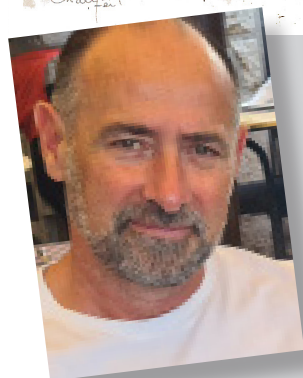


# CHALIFERT INFOS

Octobre 2023



Edito

**V**ous avez été nombreux à me dire que les informations communales transmises sur les seuls supports numériques ne sont pas suffisantes et que le papier reste un vecteur plus direct et plus agréable. Nous allons donc renouer avec cette tradition. Vous recevrez désormais, au rythme trimestriel, les informations de notre village dans vos boîtes aux lettres. Dans cette édition de reprise sous ce format, vous retrouverez les projets en cours, ceux sur lesquels vous vous interrogez : la réalisation de la zone d'activités et les commerces qui vont y voir le jour, la tour Taratte devenue communale et les projets que l'équipe municipale nourrit pour elle. Nous faisons également le point sur la révision de notre Plan Local d'urbanisme ainsi que sur les projets qui vont être rendus possibles. Vous retrouverez naturellement des sujets plus légers mais qui font aussi la vie de notre village. □

Laurent Simon

## Actualités

### Un espace d'activités artisanales et commerciales à Chalifert

*Un nouveau lieu de vie, d'entreprises et de commerces est en train de voir le jour au sud de notre village. Beaucoup reste à faire mais cette fois la concrétisation de ce projet est bien réelle.*

**R**econnaissons que nous n'étions plus très nombreux à croire à la construction d'un espace d'activités artisanales et commerciales au sud de Chalifert. Depuis 1995, la commune travaille sur ce projet visant à dynamiser notre village en installant des commerces de proximité mais aussi des entreprises capables de créer des emplois sur notre territoire. L'adhésion de notre commune à la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a accéléré les choses en 2007 avec le transfert de la compétence économique qui a vu la signature d'un traité de concession avec un aménageur (Aménagement 77) en 2009. Les difficultés se sont enchaînées, techniques, politiques, au point que j'ai fini par douter sérieusement du succès de ce projet et pourtant notre commune en avait vraiment besoin tant pour la qualité de notre bassin de vie que pour l'arrivée de recettes fiscales nouvelles sans lesquelles il serait illusoire de croire à l'amélioration de nos équipements publics. Mais voilà, la ténacité a payé et si le conseil municipal vient de nommer la voirie structurante de cette ZAE « St Eloi » la rue de la Persévérance, on se souviendra

que ce nom repose sur une réalité de l'histoire de notre commune...

Depuis quelques mois, vous voyez donc sortir de terre les premiers locaux d'activité. Une résidence de tourisme est quasi terminée et un parc de locaux dédiés aux entreprises est en cours d'achèvement. Ce ne sont pas moins de 800 emplois directs qui sont espérés. Un permis de construire pour un hôtel 4 étoiles est en cours d'instruction. Il disposera d'une piscine intérieure ouverte également aux non résidents. Par ailleurs, la réalisation de commerces débutera prochainement et devrait voir s'installer une boulangerie, un petit supermarché bio, un restaurant, une place de marché, etc. Sont également programmés : une salle de sport, une crèche et une maison médicale. Par ailleurs, les travaux de voiries sont en cours de finition et notre voie de contournement pourra prochainement être ré-ouverte. □



# La tour Taratte

## entre enfin dans le patrimoine communal

Cette tour qui aura nourri tous les fantasmes résume à elle seule le caractère bien trempé des Chaliférois. Solide, résistant au temps et pour le moins persévérant ...

Lorsque je vous ai proposé ma candidature à la fonction de maire de notre commune en 2008, je vous avais proposé de faire entrer la tour Taratte dans le patrimoine communal. Il nous aura fallu 15 ans pour y parvenir mais voilà c'est chose faite grâce à la signature d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) avec son propriétaire dans le cadre du permis d'aménager du lotissement de la Tour (d'où son nom...), chemin de la Haillette. Depuis mon élection, je n'ai cessé de harceler monsieur Joël Grosjean représentant la société Gisland, propriétaire de la tour pour que nous trouvions un accord sur sa cession au profit de la commune. L'idée, qui perdure encore, étant d'offrir à la commune un petit centre culturel, une école de musique, une médiathèque, etc. Notre budget n'étant pas des plus souples, nous en étions restés à attendre des jours meilleurs... Mais



quand monsieur Grosjean est venu me faire part de son projet de lotissement sur des terrains constructibles lui appartenant, tout redevenait possible parce qu'entre temps les communes ont acquis la possibilité de soumettre un PUP à un promoteur de sorte qu'il participe aux charges nouvelles induites par son projet, pour notamment accueillir au mieux les nouveaux résidents. Nous nous sommes ainsi mis d'accord pour qu'une partie des sommes dues à la collectivité dans ce cadre soit versée pour partie en numéraire et pour partie en immeuble par la cession de la tour. C'est donc sans déboursier le moindre euro que notre collectivité est devenue propriétaire de la tour Taratte.

Contrairement à ce que je peux

entendre parfois, ce bâtiment est en très bon état structural. Même si son architecture fait davantage penser à un ouvrage médiéval, la tour Taratte est de conception moderne datant de la seconde partie du vingtième siècle. Certes des travaux de rénovation sont nécessaires notamment de menuiseries pour rapidement la mettre hors d'air. Sa conception souvent surdimensionnée l'a en effet préservée des outrages du temps.

Le projet repose dans un premier temps sur sa mise en sécurité et sur la mise en oeuvre de la préservation de l'existant pour ensuite développer une réflexion sur sa réhabilitation.

Un beau projet relancé ! □

*Laurent Simon*

### Urbanisme

*La révision du Plan Local d'urbanisme entre dans sa phase finale. Son approbation devrait intervenir en fin d'année.*

La commune a poursuivi sa procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec la tenue d'une enquête publique qui vient de s'achever. Pour mémoire, cette révision a pour objectif premier de mettre en cohérence le PLU avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) document supra-communal qui s'impose désormais. La municipalité en a saisi l'occasion pour apporter quelques modifications mineures telle

la suppression des distances de recul par rapport à la zone naturelles qui portera davantage de souplesse quant à l'implantation des constructions sur les parcelles déjà constructibles. Cette révision permettra également l'arrivée d'une résidence pour seniors en lieu et place du centre équestre qui se modernisera dans le cadre d'une reconstruction à proximité sur la commune. □

### Services Techniques

L'absence d'espaces dédiés aux services techniques commençait à se faire cruellement ressentir et l'utilisation de la cour du château pour parquer le matériel roulant n'était plus tenable. Une solution a été trouvée par la signature d'une convention d'occupation avec la communauté d'agglomération concernant un terrain lui appartenant de 1 400 m². Les services techniques auront ainsi leur locaux couverts dès janvier prochain entre les centre équestre actuel et la ZAE Saint-Eloi en cours de construction à l'Est de la commune. □

## Festivités

Une belle édition 2023 de notre fête de village qui a permis à nos associations de présenter leurs activités.

La fête du village, traditionnel rendez-vous de la rentrée, s'est tenue le 10 septembre dernier en bord de Marne : une belle journée festive de fin d'été sous une météo particulièrement clémente. Les enfants ont pu profiter des structures gonflables et du parcours de karts qui fait toujours autant recette. Un grand merci au club nautique de Chalifert pour son initiation au baby ski nautique proposée aux plus jeunes. L'As-



sociation des Parents d'Élèves de l'École du Clos de la fontaine (APECF), Chalifieria et l'association Tès Pé-tanques Chaliféroises

ont également présenté leurs activités. Pour les nouveaux arrivants, une visite guidée a été organisée par la mairie en minibus avant que ne soit servi le verre de l'amitié. La « Cabane à Papa » d'Alexandre eut un grand succès jusque tard pour les petits creux et les grandes soifs. □

## Emploi

Le centre de Loisirs recherche un(e) animateur(trice)

La commune recrute un animateur ou une animatrice pour l'année scolaire 2023/2024. Le **BAFA ou équivalent est exigé !**

Les missions :

- Encadrer des enfants âgés de 3 à 11 ans durant les pauses méridiennes,
- Participer à la surveillance des cours de récréation et des restaurants scolaires en garantissant le respect des règles de vie et en assurant le bien-être des enfants,
- Animer les services de cantine
- Participer au projet d'animation en lien avec le projet pédagogique au sein de l'accueil de loisirs.

**Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) par email à [mairie@chalifert.fr](mailto:mairie@chalifert.fr)**

## Cinéma pour nos seniors

La convention de partenariat avec **Le Cinq** à Lagny et **Studio 31** à Chessy est reconduite. Une fois par mois des séances réservées aux habitants de plus 60 ans sont à seulement 3 €. La programmation est disponible sur le site internet de la commune [www.chalifert.fr](http://www.chalifert.fr). Présentez simplement un justificatif de domicile avant la séance. □

## Santé

La commune dispose désormais d'un second défibrillateur accessible à tous dans l'espace public, à droite de la mairie après celui installé à l'école.

Ce dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque peut permettre à chacun de sauver des vies sans formation préalable. L'utilisation est guidée. Ne pas hésiter à s'en servir. □



## Un lieu mi-resto mi-épicerie fine dédié à la gastronomie italienne

Avec l'ouverture du restaurant Don Sorrentino face à la mairie, c'est tout le cœur village qui revit. Depuis début septembre, la terrasse ne désemplît pas. Un lancement qui laisse présager un succès durable

Nous ne nous voilons pas la face, l'expérience « Café Nature » sous sa dernière gérance n'a pas été couronnée d'un franc succès... Il a fallu y mettre un terme. Cependant, il n'était pas question de laisser ce lieu vide de tous projets, de toutes idées. La municipalité a donc lancé un appel à projets comme le font les grandes communes. Nous avons constitué une commission d'évaluations des projets composée

de élus municipaux mais aussi de Chaliférois indépendants. Etant à l'origine de cette méthode d'attribution, je n'ai naturellement pas participé à l'analyse des projets. Le Conseil municipal étant *in fine* décisionnaire, j'ai souhaité que le conseil suive le choix de la commission et ce fut le cas à l'unanimité moins une voix. La commission d'attribution a dû départager sept projets. Que de bonnes idées ! La commission a retenu à l'unanimité le projet de monsieur Sorrentino et de son projet mi-restaurant mi-épicerie fine dédié à la gastronomie italienne. Son projet était de loin celui qui nécessitait le plus gros investissement. Il s'y était engagé et le résultat est vraiment à la hauteur de nos espérances. C'est toute la place de la mairie qui se trouve embellie et plus vivante que jamais. Le fait qu'il faille quasiment réserver désormais montre que le projet rencontre son public. Alors un grand merci à Salvatore Sorrentino. Il avait dit pendant son audition qu'il aimait Chalifert et qu'il voulait y faire un lieu de convivialité chaleureux, c'est pour le moins réussi et je dois insister sur ce point : sans un centime de deniers publics. Je suis convaincu que devant tant d'implication nous saurons, nous Chaliférois, faire vivre ce petit resto. Et en plus, croyez moi, c'est très bon et le service est à la hauteur de nos attentes. □



## Étudiants, demandez la CLE

La municipalité renouvelle l'aide financière aux étudiants de moins de 26 ans et sa participation à la carte Imagine R pour les collégiens et lycéens.

Les étudiants chaliférois peuvent, via le dispositif CLE (Contribution Locale Étudiante), bénéficier d'une aide au transport. Un dossier est à leur disposition à l'accueil de la mairie. Cette contribution est soumise à conditions de ressources.

**Avant le jeudi 2 novembre 2023**, retournez votre dossier avec les pièces suivantes :

- Photocopie recto verso de la pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Certificat de scolarité ou de contrat alternance
- Avis d'imposition des parents (revenu fiscal de référence de l'année en cours)
- Derniers bulletins de salaires pour les travailleurs étudiants
- Un RIB

### Carte Imagine R

*une aide communale pour les collégiens/lycéens*

La municipalité participe chaque année au financement des transports de nos collégiens et lycéens scolarisés dans des établissements de communes voisines. Ces derniers possédant un Pass Navigo peuvent demander l'aide prévue par la commune (allant jusqu'à 100 €) en venant faire tamponner leur dossier de souscription Imagine R à l'accueil de la mairie.

## Dernière minute !

### La fermeture de la Compostière du Val d'Europe nous oblige à interrompre le ramassage des déchets verts

Nous venons d'apprendre que la compostière du Val d'Europe (CVE) ferme ses portes à compter du 4 octobre. Cette fermeture met un coup d'arrêt brutal au service de ramassage des déchets verts que la municipalité avait mis en place il y a plus de 13 ans. La proximité du lieu de dépose était déterminante

pour maintenir la gratuité du service. A cette heure, aucune solution de remplacement n'est trouvée. Nous allons étudier la faisabilité et le coût d'un ramassage dans le cadre des services optionnels du SIETREM. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos recherches de solution. □

### Quelques règles à respecter absolument...

C'est parce qu'il ne se passe pas une journée sans que les services de la mairie ne doivent rappeler les règles élémentaires du savoir vivre en communauté qu'il convient de rappeler quelques règles. Il serait pourtant si facile de faire en sorte que notre quotidien soit plus serein...

Alors oui : les feux libres sont interdits, l'usage des outils bruyants est interdit les dimanches et les jours fériés, les conteneurs de déchets ménagers doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés dans la journée. □

## Nouveautés

Boîte à dons et boîtes à livres

Le jardin public jouxtant la mairie accueille désormais une **boîte à livres** qui permet à chacun de déposer des ouvrages mais aussi d'en emprunter de nouveaux.

A l'initiative de l'association **Chalifertia** une **boîte à dons** a également trouvé sa place aux cotés de la boîte à livres. Le principe est simple : une armoire mise à disposition pour que chacun puisse y déposer des objets où prendre quelque chose qui peut lui être utile.

Rendez-vous sur place aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

A vos agendas !

### ⌘ Samedi 21 octobre

**Vacances scolaires** de la Toussaint jusqu'au dimanche 5 novembre.

### ⌘ Samedi 11 novembre, 11h

**Cérémonie commémorative** de l'Armistice de 1918, devant le monument aux morts du cimetière de Chalifert.

### ⌘ Mardi 21 novembre Collecte des encombrants.

### Rappel des horaires de la mairie

Lundi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mardi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mercredi, fermée

Jeudi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Samedi, de 8h30 à 12h.

Dimanche, fermée

## Chalifert Infos

Publication municipale  
dgs@chalifert.fr